

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité — Travail — Progrès

**MINISTRE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU BUDGET
DIRECTION DE L'EXECUTION ET DU
SUIVI DU BUDGET**



**RAPORT PROVISOIRE D'EXECUTION
DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT A
FIN MARS 2022**

Toute l'information budgétaire sur www.finances.gouv.ne

INTRODUCTION	3
I- PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022.....	3
II – SITUATION D’EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L’ETAT POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2022....	4
A. EXECUTION DES RECETTES DU BUDGET GENERAL DE L’ETAT.....	4
1. Ressources extérieures	5
1.1 Dons et legs	5
1.2 Emprunts	5
2. Ressources internes.....	6
2.1 Vente des produits et services	8
2.2 Recettes fiscales :	9
2.3 -Recettes non fiscales	10
2.4 - Recettes exceptionnelles	10
2.5 Produits financiers	10
B- EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL DE L’ETAT	10
1. Amortissement et charges de la dette publique	13
2. Dépenses de personnel	13
3. Dépenses d’achats de biens et services	13
4. Subventions et transferts courants	13
5. Dépenses d’investissements de l’Etat	13
5.1 Investissements sur ressources propres de l’Etat	14
5.2 Investissements sur financements extérieurs	14
CONCLUSION.....	14

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition par grandes masses des prévisions de recettes et de dépenses du budget général de l'Etat 2022 (en milliards de francs CFA).....	3
Tableau 2 : exécution des recettes du budget général de l'Etat par article.	4
Tableau 3 : décaissements des dons projets par bailleurs	5
Tableau 4 : décaissements des emprunts projets par bailleurs	6
Tableau 5 : recouvrement des recettes internes par régies financières	6
Tableau 6 : exécution des recettes internes du budget général de l'Etat par grandes natures.	7
Tableau 7 : exécution par titre des dépenses du budget général de l'Etat (en milliards de F CFA).....	12

Listes des graphiques

Graphique 1 : Taux d'exécution des recettes internes du budget de l'Etat au cours du deuxième trimestre 2021, par grandes natures de recettes	7
Graphique 2 : taux d'exécution du budget de l'Etat au cours du premier trimestre 2021 et 2022	11

INTRODUCTION

Le budget 2022 prend en compte les orientations du Programme de Renaissance Acte III, les priorités et choix stratégiques définis par le Gouvernement à travers sa Déclaration de Politique Générale (DPG).

Ainsi, le socle du budget, s'articule autour des axes stratégiques ci-après :

- la renaissance culturelle ;
- le développement social et la transition démographique ;
- l'amélioration de la croissance économique ;
- l'amélioration de la gouvernance, paix et sécurité ;
- la gestion durable de l'environnement.

Par ailleurs, la politique budgétaire est orientée de manière spécifique sur la gestion de la sortie de crise sanitaire induite par la COVID-19 et de ses impacts socioéconomiques et financiers. Elle sera également consacrée à la mise en œuvre des actions de relance de l'économie.

les actions de relance vont s'inscrire dans un cadre permettant un retour progressif aux équilibres financiers, à travers une mobilisation accrue des recettes fiscales, une meilleure maîtrise des dépenses publiques et le renforcement de la gestion de la trésorerie et de la dette. A cela s'ajoutent l'amélioration de la transparence dans la gestion des secteurs pétroliers et miniers et la poursuite des actions de soutien au développement du secteur privé et financier.

Ce rapport présente l'exécution provisoire du budget général de l'Etat au cours du premier trimestre 2022.

Il s'articule successivement autour de trois points suivants :

- ✓ présentation du budget prévisionnel ;
- ✓ situation d'exécution du budget général de l'Etat pour le premier trimestre 2022;

I- PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022

La Loi n° 2021-50 du 20 décembre 2021 portant loi de finances pour l'année budgétaire 2022, a équilibré le budget général de l'Etat, en recettes et en dépenses, à un montant de **2 908,59 milliards** de FCFA. Par grandes masses, ce montant est réparti conformément au tableau qui suit :

Tableau 1 : Répartition par grandes masses des prévisions de recettes et de dépenses du budget général de l'Etat 2022 (en milliards de francs CFA)

Article/catégorie	LIBELLE	Montants votés LFI (en milliards de FCFA)
1- Recettes du budget de l'Etat		
12	Dons et legs	635,85
14	Obligations du Trésor	350,00
15	Tirages sur emprunts projets	429,55
16	Emprunts programmes	131,33
70	Vente des produits et services	8,28
71	Recettes fiscales	1304,79
72	Recettes non fiscales	30,13
75	Recettes exceptionnelles	18,42
77	Produits financiers	0,23
TOTAL GENERAL		2 908,59
2 - Dépenses du budget de l'Etat		
I	Dette publique	424,46

II	Dépenses de personnel	334,10
III	Achat de biens et services	162,35
IV	Subventions et autres transferts publics	369,33
V	Investissements exécutés par l'Etat	1 618,36
TOTAL GENERAL		2 908,59

Source : DGB/DESB

II – SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2022

A. EXECUTION DES RECETTES DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

Au cours du premier trimestre 2022, les ressources du budget général de l'Etat ont été recouvrées à hauteur de 459,5 milliards de FCFA pour des prévisions annuelles de 2 908,59 milliards, soit un taux de réalisation de 15,80 %.

Comparé à la même période en 2021 (415,38 milliards de FCFA), le niveau de réalisation des ressources du budget général a connu une hausse de 44,12 milliards de FCFA, soit 1,52 %, rapporté au budget 2022. Le tableau ci-dessous donne l'exécution des ressources du budget général de l'Etat conformément à la présentation de la loi des finances 2022, par grandes masses.

Tableau 2 : exécution des recettes du budget général de l'Etat par article.

Article/catégorie	LIBELLE	Montants votés (en milliards de FCFA)	Réalisation 1 ^{er} trimestre 2022	taux de réalisation
1- Ressources extérieures				
12	Dons et legs	635,85	13,57	2,12%
	<i>dont: Aide projets</i>	435,33	13,57	3,18%
	<i>Aides budgétaires</i>	200,53	00,00	0,00%
14	Obligations du Trésor	350,00	104,50	30,00%
15	Tirages sur emprunts projets	429,55	36,24	8,44%
16	Emprunts programmes	131,33	0,00	0,00%
Total ressources extérieures		1 546,73	154,31	10,00%
2 - Ressources internes				
70	Vente des produits et services	8,28	0,05	0,6%
71	Recettes fiscales	1 304,79	292,46	22,41%
72	Recettes non fiscales	30,13	3,37	11,18%
75	Recettes exceptionnelles	18,42	9,01	48,91%
77	Produits financiers	0,23	0,30	130,43%
Total ressources internes		1 361,86	305,19	22,41%
Total général		2 908,59	459,5	15,80%

Source : LFI, DGI, DGT/CP, DGD

1. Ressources extérieures

Les ressources extérieures comprennent les dons et legs et les emprunts extérieurs. Au cours du premier trimestre 2022, le montant total décaissé au titre de ces ressources extérieures s'établit à 154,31 milliards de FCFA pour des prévisions annuelles de 1 546,73 **milliards**, soit un taux de décaissement de 10,00 %, représentant 31,40 % des réalisations sur les ressources totales, estimées à 491,52 **milliards** de FCFA. Par rapport à la même période en 2021 (130,88 **milliards**), le niveau de mobilisation des ressources extérieures a connu une hausse de 23,43 **milliards** de FCFA, soit 1,54 %, rapporté aux prévisions des ressources extérieures 2022.

1.1 Dons et legs

Les dons et legs sont composés des aides projets et des aides budgétaires. **Les aides projets** décaissées au cours du premier trimestre 2022 s'élèvent à 13,57 **milliards** de FCFA pour des prévisions annuelles de 635,85 **milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de 2,12 %. Ce faible niveau est lié au non décaissement de certains dons et legs.

Ainsi, aucune ressource relative aux **aides budgétaires** n'est décaissée au cours de ce trimestre sur les prévisions annuelles de 200,53 **milliards** de franc CFA.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse des décaissements des dons projets par bailleurs au cours du premier trimestre 2022.

Tableau 3 : décaissements des dons projets par bailleurs

BAILLEURS	C.P 2022	DECAISSEMENT 1er TRIMESTRE 2022	Taux de décaissement
BAD/FAD	39 731 875 639	1 998 040 033	5,03 %
FIDA	8 174 519 138	3 638 053 037	44,50 %
IDA	103 940 803 204	7 058 382 604	6,79 %
KFW	40 087 751 899	876 674 379	2,19 %
Total	191 334 949 880	13 571 150 053	7,09 %

1.2 Emprunts

Le montant prévisionnels des emprunts au titre de la loi des finances initiale 2022, se chiffrent à 910,88 milliards FCFA, dont 350,00 milliards FCFA pour les obligations du trésor, 131,33 **milliards** de FCFA pour les emprunts programmes et 429,55 **milliards** FCFA au titre des tirages sur emprunts projets.

Au cours de ce trimestre, il a été mobilisé un montant de 104,50 **milliards** de FCFA au titre des **obligations du trésor** soit un taux de mobilisation de 11,47 %, rapporté aux prévisions annuelles des emprunts. Par contre les emprunts programmes n'ont connu aucun décaissement sur cette période.

Les tirages sur emprunts projets, enregistrent un décaissement de 36,24 milliards de FCFA, soit un taux de 8,44%, rapportés aux montants prévisionnels. **Le tableau ci-dessous** donne la situation des décaissements des emprunts projets par bailleurs au cours du premier trimestre 2022.

Tableau 4 : décaissements des emprunts projets par bailleurs

BAILEURS	C.P 2022	DECAISSEMENT 1er TRIMESTRE 2022	Taux de décaissement.
BAD/FAD	36 724 780 598	514 016 054	1,40%
BADEA	10 467 326 150	547 518 530	5,23%
BID	62 225 082 279	925 385 599	1,49%
BOAD	19 211 053 572	991 803 739	5,16%
Espagne	4 919 677 500	189 389 155	3,85%
FIDA	5 468 622 289	3 819 803 274	69,85%
FKDEA	11 931 578 998	1 586 500 383	113,30%
FSD	9 707 156 000	440 804 772	4,54%
IDA	140 884 774 101	26 060 554 334	18,50%
Italie	7 550 000 000	528 621 971	7,00%
OFID	3 509 236 466	641 555 896	18,28%
TOTAL GENERAL DES EMPRUNTS	312 599 287 953	36 245 953 707	11,60%

2. Ressources internes

Les recettes internes du budget de l'Etat sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales, des recettes exceptionnelles, des produits financiers et des ventes de produits et services.

Au cours du premier trimestre 2022, le montant total des recouvrements des ressources internes a atteint 305,48 **milliards** de FCFA sur des prévisions annuelles de 1 361,86 **milliards** de FCFA, soit un taux de réalisation de 22,43 %, représentant 66,48% des ressources totales mobilisées au titre du budget général de l'Etat pour l'année 2022. Il ressort une performance de recouvrement des ressources internes par rapport aux objectifs trimestriels.

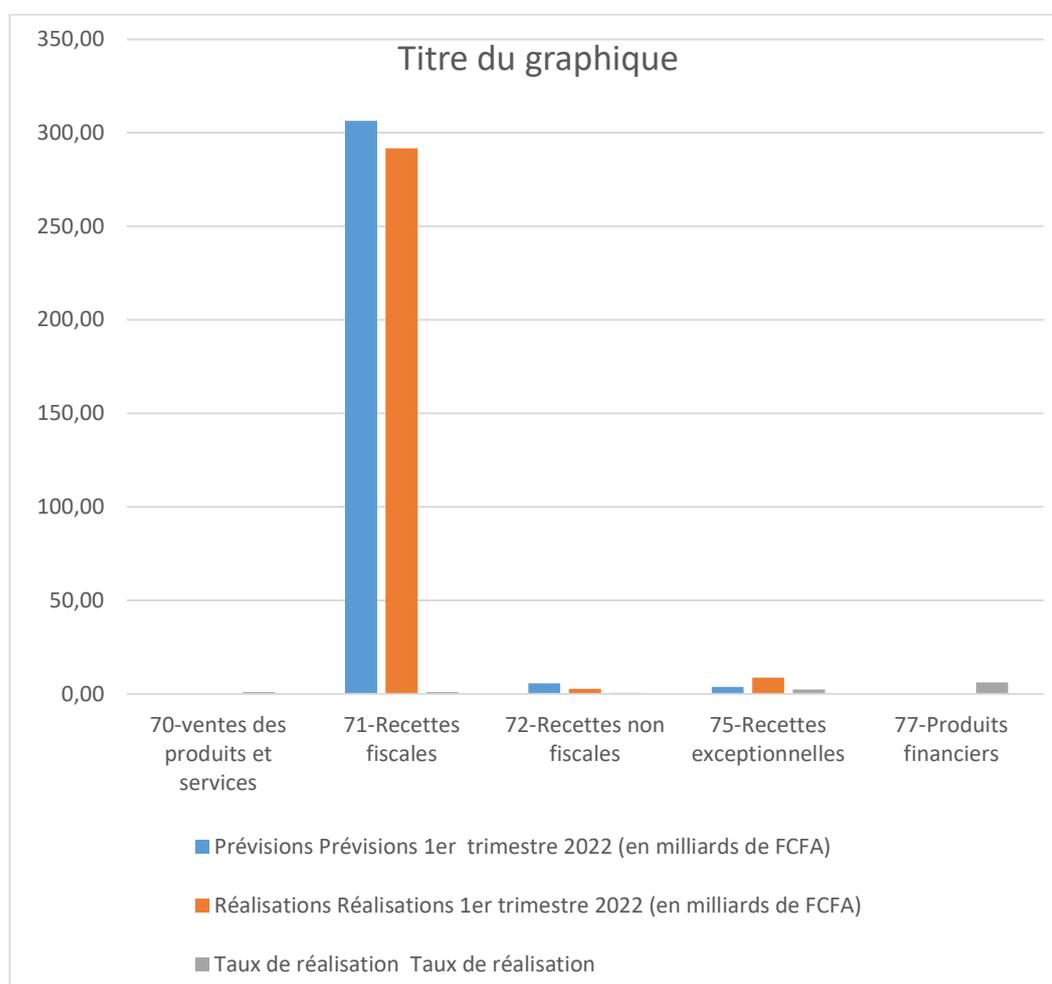
Comparé à la même période de 2021, le recouvrement des ressources internes (284,51 milliards) est en hausse de 20,97 **milliards** de FCFA, soit 6,64%, rapporté aux prévisions du premier trimestre 2022. Cette hausse s'explique principalement par les recettes fiscales de 289,79 milliards de FCFA. Le tableau ci-dessous présente la synthèse de recouvrement des recettes internes par régie financière au cours du premier trimestre 2022.

Tableau 5 : recouvrement des recettes internes par régies financières

Recouvrement par régie	Réalisation 1er trimestre 2021	Prévisions 1er trimestre 2022	Réalisation 1er trimestre 2022	Taux de recouvrement
DGD	106,86	112,93	135,97	120%
DGI	174,12	192,96	153,82	79,71%
DGTCP	3,53	6,41	11,79	161,62%
Total recettes internes	284,51	315,75	305,48	96,75%
dont exonérations:	DGI	18,75	1,93	10,88%
	DGD	45,90	83,96	163,98 %

Le graphique ci-dessous montre les taux de mobilisation des principales catégories de recettes internes.

Graphique 1 : Taux d'exécution des recettes internes du budget de l'Etat au cours du deuxième trimestre 2021, par grandes natures de recettes



Le tableau qui suit donne le niveau de réalisation des recettes internes par grandes catégories.

Tableau 6 : exécution des recettes internes du budget général de l'Etat par grandes natures.

Parag.	Imputation	Prévisions 1er trimestre 2022 (en milliards de FCFA)	Réalisations 1er trimestre 2022 (en milliards de FCFA)	Taux de réalisation
	Ressources Internes			

70-ventes de produits et services				
701	Ventes de produits	0,02	0,03	150%
702	Ventes de prestations de services	0,04	0,02	50%
	Total 70	0,06	0,05	0,83%
71 - Recettes fiscales				
711	Impôts sur les revenus, les bénéfiques et gains en capital	21,94	27,88	127,07%
712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	15,21	17,10	112,43%
713	Impôts sur le patrimoine	8,96	7,18	80,13%
714	Autres impôts directs	0,08	0,00	0,00%
715	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	100,05	73,61	73,57%
716	Droits de timbre et d'enregistrement	24,32	12,32	50,66%
717	Droits et taxes à l'importation	101,21	128,33	
718	Droits et taxes à l'exportation	11,36	10,45	91,99%
719	Autres recettes fiscales	23,28	15,52	66,67%
	Total 71	306,41	292,46	96,40%
72 - Recettes non fiscales				
721	Revenus de l'entreprise et du domaine	2,51	2,12	70,12%
722	Droits et frais administratifs	1,03	0,45	33,01%
723	Amendes et condamnations pécuniaires	1,60	1,08	26,25%
724	Domaine mobilier	0,08	0,02	25,00%
729	Autres recettes non fiscales	0,15	0,00	0,00%
769	Autres recettes divers	0,13	0,06	46,15%
	Total 72	5,50	3,37	65,82%
75 - Recettes exceptionnelles				
751	Remises et annulations de dette		0,00	
759	Autres recettes exceptionnelles	3,74	9,01	240,91%
	Total 75	3,74	9,01	240,91%
77-produits financiers				
772	Intérêts sur les dépôts à terme	0,05	0,30	600,00%
	Total 77	0,05	0,30	600,00%
	Total des ressources internes	315,75	305,48	96,75%

Source : DGB/DESB

2.1 Vente des produits et services

Les ventes des produits et services comprennent les recettes portuaires, les régies de prestations MCCE, les recettes du journal officiel, des centres de santé de la reproduction, des vaccinations internationales et de la publicité foncière. Au cours du premier trimestre 2022, ce groupe d'impôts a enregistré une réalisation de 0,05 milliard de FCFA pour une prévision annuelle de 8,28 milliards, soit un taux de réalisation de 0,6 %. Par rapport aux prévisions trimestrielles (0,05 milliard de FCFA), ce taux est de 100 %.

Comparativement à la même période en 2021 (1,70 milliard de FCFA), le niveau de réalisation de la vente des produits et services est en baisse de 1,65 milliards de FCFA.

2.2 Recettes fiscales :

Les recettes fiscales sont les revenus provenant des impôts et des taxes prélevées par l'Etat sur le tissu économique.

Au cours du premier trimestre 2022, le montant total recouvré a atteint 292,46 milliards de FCFA pour des prévisions annuelles et trimestrielles respectives de 1 304,79 milliards de FCFA et de 306,41 milliards de FCFA, soit des taux de réalisation respectifs **22,41 %** et 96,40 %. Ce montant représente 92,62 % du montant total des recettes internes recouvrées.

Comparé à la même période en 2021, avec une réalisation de 278,43 milliards de FCFA, le niveau d'exécution des recettes fiscales a connu une progression de 14,03 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'accroissement de 4,58%, rapporté aux prévisions des recettes fiscales du premier trimestre 2022.

Le recouvrement de ces recettes a été assuré par :

- la Direction Générale des Douanes (DGD) pour **135,97 milliards** de FCFA, dont **83,96 milliards** de FCFA d'exonération.
- la Direction Générale des Impôts (DGI) pour **153,82 milliards** de FCFA, dont 1,93 milliards de FCFA d'exonérations .

Les réalisations des recettes fiscales peuvent s'expliquer ainsi :

➤ **Au niveau de la DGI**, la contreperformance de mobilisation des recettes fiscales s'explique principalement par :

- La mobilisation de la taxe immobilière des personnes morales d'un montant de 4,62 milliards a connu une baisse de 2,28 milliards par rapport aux prévisions qui sont de 6,90 milliards de FCFA ;
- La moins-value de 20,80 milliards de FCFA liée à la mobilisation de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En effet il a été prévu au titre du premier trimestre 2022, un montant de 61,91 milliards de FCFA, alors qu'il n'a été recouvré un montant de 41, 10 milliards de FCFA ;
- La redevance minière, prévue pour un montant de 1,83 milliards de FCFA, n'a connu aucun recouvrement, soit une moins-value de 1,83 milliards de FCFA,
- La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), prévue un montant de 5,36 milliards de FCFA, n'a été recouvrée qu'à hauteur 2,97 milliards de FCFA, soit une moins-value de 3,39 milliards de FCFA ;
- Le droit de timbre, prévu pour un montant de 4,8 milliards de FCFA, n'a été recouvré qu'à hauteur de 1,91 milliards de FCFA, soit une moins-value de 2,17 milliards de FCFA ;
- Le droit d'enregistrement, prévu pour un montant de 20,24 milliards de FCFA, n'a été recouvré qu'à hauteur de 10,41 milliards de FCFA, soit une moins-value de 9,83 milliards de FCFA ;
- le prélèvement pour compte collectivités territoriales, prévu pour un montant de 18,41 milliards de FCFA, n'a été recouvré qu'à hauteur de 11,43 milliards de FCFA, soit une moins-value de 6,98 milliards de FCFA,
- la publicité foncière, prévue pour un montant de 1,11 milliards de FCFA, n'a été recouvré qu'à hauteur de 0,55 milliards de FCFA, soit une moins-value de 0,56 milliards de FCFA.

➤ **Au niveau de la DGD**, le niveau de mobilisation des recettes s'explique principalement par :

- Les droits de douane à l'importation, prévu pour un montant de 38,98 milliards de FCFA, ont été recouverts à hauteur de 45,95 milliards de FCFA, soit une plus-value de 6,97 milliards de FCFA ;

- La taxe sur la valeur ajoutée à l'importation, prévue pour un montant de 55,90 milliards, a été recouvrée à hauteur de 73,41 milliards de FCFA, soit une plus-value 17,51 milliards de FCFA,
- La taxe intérieure sur les produits pétroliers, prévue pour un montant de 1,26 milliards de FCFA, a été recouvré à hauteur de 1,30 milliards de FCFA, soit une plus-value de 0,04 milliards de FCFA ;
- La redevance statistique à l'exportation, prévue pour un montant de 4,28 milliards de FCFA, elle a été recouvrée à hauteur de 5,56 milliards de FCFA, soit une plus-value de 1,28 milliards de FCFA ;
- Le prélèvement communautaire CEDEAO, prévu pour un montant de 2,04 milliards de FCFA, a été recouvré mobiliser à 2,5 milliards de FCFA, soit une plus-value de 0,11 milliards de FCFA ;
- Le prélèvement communautaire UEMOA, prévu pour un montant 1,20 milliards de FCFA, a été recouvré à hauteur de 1,29 milliards de FCFA, soit une plus-value de 0,09 milliards de FCFA,
- Le prélèvement UE, prévu pour un montant de 0,42 milliards de FCFA, a été recouvré à hauteur de 0,45 milliards de FCFA, soit une plus-value de 0,03 milliards de FCFA.

L'examen des recettes douanières fait ressortir un gap de 9,72 milliards de FCFA par rapport aux prévisions des recettes cash. Cependant, il ressort une domination des exonérations d'un montant de 83,96 milliards de FCFA alors qu'il n'a été prévu que 51,2 milliards.

2.3 -Recettes non fiscales

Elles sont constituées essentiellement des produits divers recouverts par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la DGI. Le montant total recouvré au cours du premier trimestre 2022 s'élève à **2,60 milliards** de FCFA pour des prévisions trimestrielles de **5,5 milliards** de FCFA, soit un taux de réalisation de **47,27%**. Ce montant est composé de **170 millions** de FCFA recouverts par la DGI et **2,43 milliards** de FCFA recouverts par la DGTCP.

Comparé à la même période en 2021, avec une réalisation de **2,62 milliards** de FCFA, il ressort une baisse de recouvrement des recettes non fiscales de **0,02 milliards** de FCFA.

2.4 - Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles sont des recettes à caractère non permanent, recouverts par la DGTCP et la DGI. Elles ont connu un niveau de réalisation de **240,91 %**, représentant **9,01 milliards** de FCFA en valeur relative pour des prévisions trimestrielles de **3,74 milliards** de FCFA, intégralement recouverts par la DGTCP.

Comparativement à la même période en 2021 (**1,48 milliards de FCFA**), le niveau de réalisation des recettes exceptionnelles a connu une hausse de **7,53 milliards** de FCFA, correspondant à **201%, rapporté aux prévisions trimestrielles du paragraphe**.

2.5 Produits financiers

Les produits financiers sont composés des intérêts sur les dépôts à terme. Cette catégorie de recette a connu une réalisation de 0,3 milliards, pour des prévisions trimestrielles de **0,05 milliard** de FCFA, correspondant à un taux de réalisation de 600% rapportés aux prévisions du trimestre.

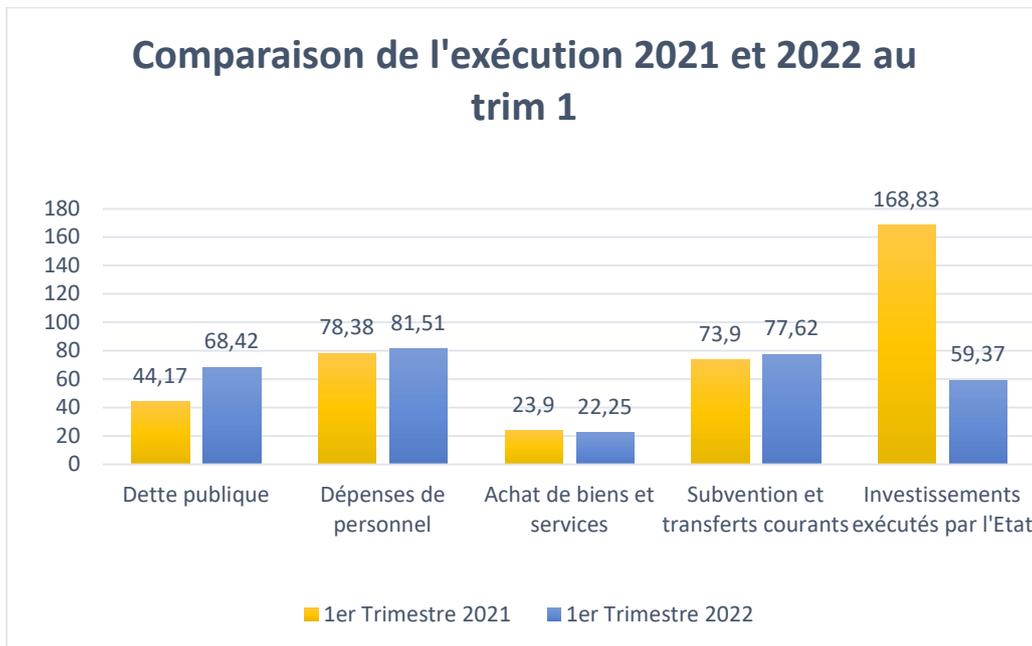
B- EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

Au cours du premier trimestre 2022, les dépenses du budget général de l'Etat ont été exécutées à hauteur de **358,98 milliards** pour des prévisions annuelles de 2 908,59 **milliards** de FCFA, soit un taux d'exécution de 12,34 %. Comparativement aux crédits libérés ce taux est de 69,39 %.

A la même période en 2021 le niveau de consommation des crédits votés était de 389,19 milliards de FCFA, il ressort une baisse de consommation des crédits de 30,12 **milliards** de FCFA.

Le graphique ci-dessous montre le taux d'exécution des dépenses selon les catégories au cours du premier trimestre 2022.

Graphique 2 : taux d'exécution du budget de l'Etat au cours du premier trimestre 2021 et 2022



Le tableau qui suit donne l'exécution des dépenses par catégorie budgétaire et en milliards de F CFA.

Tableau 7 : exécution par titre des dépenses du budget général de l'Etat (en milliards de F CFA)

Libellés_categorie	EXECUTION PREMIER TRIMESTRE 2021					EXECUTION PREMIER TRIMESTRE 2022				
	crédits			taux de consommation		crédits			taux de consommation	
	votés	libérés	consommés	//votés	//libérés	votés	libérés	consommés	//votés	//libérés
1-CHARGES FINANCIERE DE LA DETTE	371,02	84,03	44,17	11,91%	52,57%	424,46	79,73	68,42	16,12%	85,81%
2-CHARGES DE PERSONNEL	317,94	79,48	78,38	24,65%	98,61%	334,10	39,19	81,51	24,40%	208%
3-ACHATS DE BIEN ET SERVICES	150,37	38,18	23,90	15,90%	62,62%	162,35	37,94	22,25	13,68%	23,32%
4-SUBVENTIONS ET AUTRES TRANSFERTS COURANTS	324,95	79,09	73,90	22,74%	93,45%	369,33	124,18	77,62	19,90%	31,85%
5-INVESTISSEMENTS	1 480,26	178,78	168,83	11,41%	94,44%	1 613,21	131,78	109,18	6,77%	82 ,85
Ressources propres	684,93	146,34	136,40	19,91%	93,21%	753,48	81,97	59,37	1,97%	72,43%
<i>Projets financements ANR</i>	458,00	13,61	13,61	2,97%	100,00%	635,85	13,57	13,57	2,13%	100%
<i>Projets financements emprunts</i>	337,33	18,83	18,83	5,58%	100,00%	560,88	36,24	36,24	6,46%	100%
<i>exonérations</i>						-337				
Total général	2 644,53	459,55	389,19	14,72%	84,69%	2 908,59	517,32	358,98	12,34%	69,39%

Les développements qui suivent commentent l'exécution, par catégorie de dépenses du budget général de l'Etat au premier trimestre 2022.

Le détail de l'exécution des dépenses par section, programme et catégorie se trouve au niveau de l'annexe

1. Amortissement et charges de la dette publique

Les dépenses relatives à la dette sont constituées de la dette intérieure et de la dette extérieure. Il ressort un niveau d'exécution lié à la prise en charge du service de la dette publique de **16,12 %**. En effet, sur des prévisions annuelles de 424,45 **milliards** de FCFA, il a été exécuté un montant de **68,42 milliards** de FCFA. Il faut signaler que le paiement de la dette extérieure est fonction des échéances prévues par les conventions. Par rapport aux crédits libérés de 79,73 **milliards** de FCFA., le taux d'exécution des charges financières de la dette publique est de **85,81 %**.

Comparé à la même période de 2021 (44,17 milliards de FCFA), le niveau du remboursement du principal et des intérêts de la dette publique a connu une hausse de **24,25 milliards** de FCFA, correspondant à un taux de progression de **5,71 %**.

2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont composées des salaires civils et militaires ainsi que de leurs accessoires. Au cours du premier trimestre 2022, le niveau d'exécution de cette catégorie de dépenses a atteint 24,4 %, correspondant à 81,51 **milliards** de FCFA sur des prévisions annuelles de 334,09 **milliards** de FCFA.

En 2021, le niveau d'exécution des dépenses du personnel était de 78,38 milliards de FCFA, il a connu une progression de **3,13 milliards** de FCFA en 2022, correspondant à un taux de **0,93 %**.

3. Dépenses d'achats de biens et services

Cette catégorie de dépenses relève du fonctionnement courant de l'administration. Elle comprend principalement les fournitures et consommables, les dépenses d'entretien et de maintenance, les déplacements ainsi que les prestations de services (assurances, téléphone, électricité, transports, loyers, etc).

Dans l'ensemble, le niveau d'exécution a atteint 22,25 **milliards** de FCFA pour des prévisions annuelles de 162,68 **milliards** de FCFA, soit un taux d'exécution de 13,68%. Comparativement aux crédits libérés, le taux d'exécution est de **58,64%**.

Comparé à la même période de 2021 (23,90 milliards de FCFA), le niveau d'exécution des dépenses d'achat des biens et services a connu une baisse de **1,65 milliards**, soit **1,01%**.

4. Subventions et transferts courants

Ce poste de dépenses comprend essentiellement les subventions accordées aux établissements publics à caractère administratif, les transferts au profit des ménages et de certaines administrations publiques (pécules et bourses notamment), les contributions aux organisations internationales, la formation des personnels de l'Etat, les évacuations sanitaires, la gratuité des soins ...

Les subventions et transferts courants sont exécutées à hauteur de 77,62 **milliards** de FCFA sur un montant prévisionnel de 389,93 **milliards** de FCFA, soit un taux d'exécution de 19,90%, par rapport aux crédits libérés de 124,18 milliards de FCFA, ce taux est de **62,51%**.

Comparé à la même période de 2021, le niveau d'exécution des subventions et transferts courants a connu une hausse de **3,72 milliards** de FCFA, soit **0,95 %**.

5. Dépenses d'investissements de l'Etat

Les investissements de l'Etat sont constitués de l'équipement des administrations (matériels et mobiliers) et des projets et programmes. A la fin du premier trimestre 2022, le montant total réalisé a atteint 109,18

milliards de FCFA sur des prévisions annuelles de 1 613,21 **milliards** de FCFA, soit un taux d'exécution de 6,77 %. En incorporant les dépenses fiscales au titre de la DGI et de la DGD d'un montant de **85,89 milliards** de FCFA, le cumul des investissements a atteint 195,07 **milliards**, correspondant à 12,09 %.

Comparé à la même période en 2021, le niveau d'exécution des dépenses d'investissement a connu une baisse de **26,24 milliards** de FCFA, soit **1,62%**, rapporté aux prévisions annuelles d'investissements, imputable essentiellement aux faibles niveaux de décaissement de ressources extérieures. Les investissements de l'Etat sont financés soit sur ressources propres, soit sur ressources extérieures (ANR et Emprunts).

5.1 Investissements sur ressources propres de l'Etat

Les investissements sur financement propre de l'Etat ont connu un niveau de consommation total de 145,26 **milliards** de FCFA sur des prévisions annuelles de 753,48 **milliards** de FCFA, soit un taux d'exécution de 19,28 %. Ce montant incorpore les dépenses d'exonération d'un montant total de **85,89 milliards** de FCFA au titre de la DGD et de la DGI.

Comparé à la même période en 2021, le niveau d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources propres a connu une hausse de **8,89 milliards** de FCFA.

5.2 Investissements sur financements extérieurs

Pour ce qui est des dépenses sur financements extérieurs, le niveau d'exécution est de **2,13%** pour les ANR et **6,46%** pour les emprunts soit des montants respectifs de **13,57** et **36,24 milliards** de FCFA. Ces taux d'exécution constatés, représentent le niveau de collecte des données sur les décaissements effectués au titre des projets et programmes sur financement extérieur et qui seront certainement améliorés dans la situation consolidée.

CONCLUSION

La situation de l'exécution du budget à fin mars 2022 fait ressortir un bon niveau de mobilisation des ressources budgétaires par rapport aux objectifs et une exécution relativement satisfaisante des dépenses. Les ressources budgétaires mobilisées s'établissent à 459,5 milliards de francs CFA correspondant à un taux de réalisation de 15,80 % par rapport aux prévisions annuelles de 2 908,59 milliards de francs CFA. Le suivi rigoureux de l'exécution des dépenses, en lien avec le rythme de mobilisation des ressources a permis d'exécuter globalement les dépenses à hauteur de 358,98 milliards de francs CFA pour des prévisions annuelles 2 908,59 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 12,34 %.

Les efforts de recouvrement des ressources, d'amélioration de la consommation des crédits d'investissement et de maîtrise des charges de fonctionnement se poursuivront au cours du deuxième trimestre 2022, en vue de garantir une bonne exécution budgétaire afin de prendre en compte les orientations du Programme de Renaissance Acte III, ainsi que les priorités et choix stratégiques définis par le Gouvernement.

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUDGET

